



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/05/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232302674

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

DOMUS VI STE MARTHE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier DOMUS VI STE MARTHE 5 CHEMIN DE SAINTE MARTHE 13014 MARSEILLE (14ème Arrondissement) Période de Facturation du 01/05/2023 au 31/05/2023 Location Bac roulant 660I / COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	8,60	20,00	34,39	8,60	34,39	0,0000
Bon N°: 230105230218 du 02/05/2023 Rotation Bac roulant 660I	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105230919 du 04/05/2023 Rotation Bac roulant 660I	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105231357 du 06/05/2023 Rotation Bac roulant 660I	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105231613 du 09/05/2023 Rotation Bac roulant 660I	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

**Veillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon**



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/05/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232302674

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

DOMUS VI STE MARTHE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 2 sur 3

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230105233270 du 16/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105235549 du 18/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105234848 du 23/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105236287 du 30/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	21,00	20,00	84,00	21,00	84,00	0,0000
Bon N°: 230105236038 du 27/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	21,00	20,00	63,00	21,00	63,00	0,0000
Bon N°: 230105232318 du 11/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	21,00	20,00	42,00	21,00	42,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/05/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232302674

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

DOMUS VI STE MARTHE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230105232775 du 13/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	21,00	20,00	42,00	21,00	42,00	0,0000
Bon N°: 230105234305 du 20/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	21,00	20,00	42,00	21,00	42,00	0,0000
Bon N°: 230105237008 du 25/05/2023							
Rotation Bac roulant 660l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9755
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	21,00	20,00	42,00	21,00	42,00	0,0000
Règlement par Chèque au 30/06/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	937,39 €
TVA 20,00	187,48 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	1 124,87 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX**

Centre d'Exploitation : Adresse Client :

NICOLLIN SAS
2301 BERRE L'ETANG
1974 Bd Henri Wallon

TAKEAWASTE
24 RUE DE CLICHY

Date	31/05/2023
Centre	2301
Facture N°	232302674
Client N°	C0027646

13130 BERRE L'ETANG
SIRET: 77564414900442
Tél. : 04 90 50 74 99 / Fax : 04 90 45 67 81

75009 PARIS CEDEX

**Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon**